

## Bâtiment accessoire

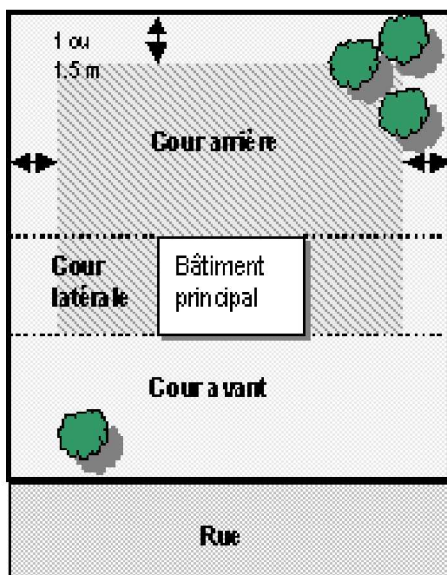
Remise, serre non commerciale, pergola, pavillon de jardin,  
abri à bois

Ce dépliant présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le règlement municipal prévaut.

Pour la construction d'un bâtiment accessoire, le coût du permis est de 50 \$, celui-ci est valide pour une période de 12 mois.

### Emplacement

Le bâtiment accessoire doit être implanté dans la cour latérale ou arrière, à 1 m (3.28 pi) des limites de propriété ou 1,5 m (4.92 pi) s'il y a des fenêtres ou des portes donnant sur les limites de propriété. Certaines dispositions d'exception sont prévues dans la réglementation pour l'emplacement d'un bâtiment accessoire sur un lot d'angle et riverain, renseignez-vous au service d'urbanisme.



Emplacement autorisé

Il n'y a pas de distance à respecter entre le bâtiment principal et le bâtiment accessoire. Toutefois, il est recommandé de prévoir une certaine distance entre les bâtiments afin de bien les entretenir.

### Nombre

Deux bâtiments accessoires et une seule serre privée, isolée, sont autorisés par emplacement.

### Hauteur

La hauteur maximale du carré des murs ne doit pas excéder 2,5 m (8.2 pi).

### Superficie

La superficie maximale est de 23,42 m<sup>2</sup> (252 pi<sup>2</sup>). Toutefois, sur un lot d'une superficie minimale de 3000 m<sup>2</sup>, leur superficie maximale devra être d'au plus 27,87 m<sup>2</sup> chacune.

### Revêtement extérieur

Le revêtement extérieur doit s'harmoniser avec celui du bâtiment principal.

### Pour de plus amples informations

Municipalité de Sainte-Sophie  
Service d'urbanisme  
2199, boulevard Sainte-Sophie,  
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1  
Téléphone : 450 438-7784, poste 5201  
Télécopieur : 450 438-0858  
Courriel : mmajor@stesophie.ca  
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de  
8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h  
à 12 h



# Demande de permis de bâtiment accessoire

## Remise, serre non commerciale, pergola, pavillon de jardin, abri à bois

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

<b>Identification</b>	<i>Propriétaire</i> Si vous êtes nouvellement propriétaire (6 mois), vous devez présenter vos titres de propriété	<i>Requérant</i> Si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration signée de ce dernier
Nom :	_____	_____
Adresse :	_____	_____
Téléphone 1 :	_____	_____
Téléphone 2 :	_____	_____
Courriel :	_____	_____

### Documents à joindre obligatoirement à la demande :

#### 1. Croquis d'implantation

- Sur une copie de votre certificat de localisation, localisez la construction projetée et indiquez les distances par rapport aux limites de propriété.

#### 2. Détails de construction

**Toit**  
 Revêtement: \_\_\_\_\_  
 Pente: \_\_\_\_\_

Revêtement extérieur (matériau et couleur): \_\_\_\_\_

Dimension porte : \_\_\_\_\_

**Dimensions fenêtres**  
 Côté gauche: \_\_\_\_\_  
 Côté droit: \_\_\_\_\_  
 Avant: \_\_\_\_\_  
 Arrière: \_\_\_\_\_

Hauteur mur: \_\_\_\_\_  
 Structure mur : 2" x \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ c/c

**Fondation**  
 Dalle de béton  
 Blocs de béton  
 Autre: \_\_\_\_\_

Profondeur: \_\_\_\_\_ Largeur: \_\_\_\_\_

Entrepreneur  ou Auto construction

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 R.B.Q. : \_\_\_\_\_

Coût (estimation des matériaux et de la main-d'œuvre) : \_\_\_\_\_ \$

Durée des travaux : Début : \_\_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



**Espace réservé au service d'urbanisme**

Matricule : _____	Secteur de zone : _____
N° lot (s) : _____	C.O.S. : _____
Type de lot : _____	N° de la demande : _____